

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04.13.31.37.58

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 20 SEPTEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

OBJET : UNICIL SA d'HLM : aide départementale à l'acquisition en VEFA de 20 logements à Gréasque et Roquevaire et abrogation de la subvention pour la réhabilitation de 31 logements "Cité Brogilium" à Fuveau.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au logement, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur de la construction et de la réhabilitation de logements locatifs sociaux (hors 13 Habitat), la SA d'HLM Unicil - groupe Action logement domiciliée 11 rue Armény 13006 Marseille, sollicite :

- une subvention de 30 000 € pour l'acquisition en VEFA de 5 logements locatifs sociaux au sein du programme "Loft Sainte Victoire" avenue Emile Zola prolongée à Gréasque, pour un budget prévisionnel de 498 352 €;
- une subvention de 60 000 € pour l'acquisition en VEFA de 15 logements au sein de l'opération "Côté Rives" avenue des Alliés à Roquevaire, pour un budget prévisionnel de 1 929 574 €

Il est proposé l'octroi d'une subvention globale de 90 000 € correspondant à une contrepartie réservataire pour le Département de trois logements sur les deux opérations (un sur "Loft Sainte Victoire" et deux sur "Côté Rives").

Vous trouverez les caractéristiques techniques et financières de ces opérations en annexe I à IV.

Par ailleurs, par délibération n° 53 du 15 décembre 2017, la Commission permanente a accordé à la SA d'HLM UNICIL une subvention de 45 000 € pour accompagner les travaux de réhabilitation de 31 logements "Cité Brogilium" à Fuveau.

La société informe le Département des Bouches-du-Rhône qu'elle renonce au bénéfice de la subvention précitée, un nouveau projet devant être proposé en concertation avec les locataires.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de :

- donner votre accord à l'octroi à la SA d'HLM Unicil - groupe Action Logement, d'une subvention globale de 90 000€ selon le détail suivant :
 - 30 000 € pour l'acquisition en VEFA de 5 logements locatifs sociaux avenue Emile Zola prolongée à Gréasque, pour un coût prévisionnel TTC de 498 352 €;
 - 60 000 € pour l'acquisition en VEFA de 15 logements locatifs sociaux avenue des Alliés à Roquevaire, pour un coût prévisionnel TTC de 1 929 574 €;

- d'annuler la subvention d'un montant de 45 000 € accordée à la SA d'HLM Unicil par délibération de la Commission permanente n° 53 du 15 décembre 2017, pour la réhabilitation de 31 logements "Cité Brogilium" à Fuveau.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL